

Compte-rendu de la réunion du 27 mars 2018 à la Préfecture Ile-de-France

Participants : Monsieur Jérôme Normand, sous-préfet, directeur de projet « mission campements illicites » a reçu une délégation des associations composée de Marie Montolieu (Présidente de la Fédération de Paris du MRAP), André Feigeles (Porte-parole du Collectif Romparis et Secrétaire adjoint de l'association « Les Bâtitseurs de Cabanes »), Nathalie Jantet (Bénévole Secours Catholique 75 et 93), Pascal Bourgue (Président du Secours Catholique Paris). Etait présent Léopold Manset, assistant de Mr Normand.

Objet de la réunion : Cette réunion a été organisée à la demande de neuf associations parisiennes (Secours Catholique, Bâtitseurs de Cabanes, LDH-Ligue des Droits de l'Homme, L'Ecole dans la rue, ADSF-Agir Pour la Santé des Femmes, MRAP-Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, MDM-Médecins du Monde, Acina, Association Solidarité Jean Merlin) au travers d'un courrier du 9 mars 2018.

Ce courrier faisait suite à la publication d'une circulaire (ou instruction) le 25 janvier 2018 « visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles », venant en complément au texte de référence qui était la circulaire du 26/08/2012. Il demandait à engager les travaux pour réaliser cette stratégie au cours du 1^{er} semestre 2018 entre les partenaires, Etats, collectivités locales et territoriales, associations et tout autres acteurs concernés (ex : SNCF).

Déroulement de la réunion : L'entretien de près de deux heures entre Mr Jérôme Normand et la délégation des associations fut emprunt d'une volonté réciproque d'avancer pour trouver des solutions afin de résorber les bidonvilles.

Mr Normand qui a souhaité un échange informel préalable avec les associations a acté le principe de l'organisation d'une réunion régionale pour un point d'étape sur la stratégie régionale en Ile de France. Il précise que celle-ci pourra se décliner en stratégies territoriales plus proche des territoires directement concernés.

Mr Normand décrit un état des lieux :

- 105 000 personnes hébergées en IDF. Coût 900 millions d'€ en 2017 pour l'Etat.
- La DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et au logement) pilote un budget de 3 millions d'€ par an de crédits fléchés pour les actions « bidonvilles » qui doivent être utilisés comme crédits leviers et s'adosser à d'autres crédits d'Etat, des collectivités et aux fonds européens, sur des projets ciblés.
- Plusieurs outils existent déjà en Ile de France :
 - o Plateforme régionale IDF AIOS (Accueil-Information-Orientation-Suivi) en cours de réorganisation : appel à projet en cours pour remplacer l'opérateur Adoma qui arrête sa mission le 30/06/2018.
 - o Villages d'insertion
 - o Stratégies territoriales
- 12 projets en Ile de France (Stains avec le MESNIL projet régional), Ivry, St Denis, Champ sur Marne, Lagny, etc..).
- A Paris Emmaüs Coup de Main retenu sur l'appel d'offre suit des familles « rom » à la rue (co-financement Etat-Ville de Paris).
- POEC 3 pour les personnes issues des campements illicites, lancée en mars 2018 :

Le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, destiné aux occupants de campements illicites-demandeurs d'emploi, est financé par UNIFORMATION et Pôle Emploi. Il est reconduit et élargi en 2018. En 2016, la POEC 1 concernait 15 personnes, en 2017, POEC 2 a formé 49 personnes. La POEC 3 compte toucher 90 personnes (6 sessions de 15). C'est une formation en français langue étrangère rémunérée de 400h, dont 70h de stage en entreprise.

La délégation des associations insiste sur les points suivants :

- L'instruction du 25 janvier 2018 va dans la bonne direction. Nous ne sommes favorables ni aux bidonvilles, ni aux expulsions.
- Il y a 6 à 7 000 roms en IDF hors les projets concernent une centaine de familles pour le moment (400 personnes) : nécessité de multiplier les actions sur les lieux où il y a concentration bien entendu tout en ayant une politique volontariste de répartition territoriale des projets sur toute l'Île de France avec un échéancier précis.
- Les expulsions de bidonville doivent être suspendues tant que l'hébergement n'est pas assuré et surtout assorti d'un suivi social fort et immédiat. Les mises à l'hôtel sans suivi sont inefficaces : les personnes préfèrent parfois la rue à l'hôtel sans cuisine et déshumanisé. Lorsqu'un bidonville se constitue les familles s'y retrouvent, parfois en restant à l'hôtel.
- Les associations constatent que rien n'a changé en matière de politique d'évacuation de bidonvilles qui continue comme par le passé, y compris en période hivernale. Exemple l'évacuation du petit bidonville de la Porte des Lilas qui fut une pure et simple mise à la rue. La délégation demande fermement que le bidonville de la Porte de La Villette ne soit pas évacué sans qu'une solution ne soit trouvée pour les habitants.
- Concernant Paris, qui compte-tenu de sa taille pourrait faire l'objet d'une stratégie territoriale en soi, les associations signalent que la Mairie semble attendre de l'Etat une concertation. Les associations soulignent qu'il serait incompréhensible que Paris ne participe pas à la politique de résorption des bidonvilles à proportion de son importance au sein de la région.

Réponses de Mr Normand :

- Il est très coûteux et complexe de financer le suivi social de toutes les personnes hébergées à l'hôtel (plus de 40 000 personnes) mais des dispositifs existent déjà, notamment via les SIAO et l'opérateur régional (Croix Rouge)
- L'alignement des planètes : trouver un site + obtenir l'accord de la collectivité locale + mobiliser les crédits de l'Etat est l'objectif mais ces conditions sont difficiles à réunir mais on y arrive dans la durée.
- L'Etat veillera, avec les collectivités et le secteur associatif à mettre en œuvre la nouvelle circulaire en s'appuyant sur la stratégie régionale qui existe déjà en Île de France.

La délégation des associations et Mr Normand constatent qu'une coopération entre les institutions et les associations est souhaitable afin de trouver des solutions pour résorber les bidonvilles. L'échange fut donc intéressant, fructueux et enrichissant de part et d'autre.